

ples, & dont nous fimes mention le moisdernier. Ce qui en retardoit l'expédition rouloit principalement sur ce que l'Empereur qui tient ce Royaume, non seulement par la cession qui lui en a été faite par le dernier Traité de *Bade*, mais encore par le droit incontestable qu'il tire de ses Illustres Ancêtres, auroit dû le posséder en toute Souveraineté, sans relever des Papes, qui en ont fait un Fief de l'Eglise, pour avoir jadis aidé à en chasser les Sarrazins. Mais comme dans la conjoncture presente S. M. I. a mieux aimé pour rentrer dans la possession libre de cet Etat, sans en venir à une rupture ouverte, passer sur certaines choses, Elle a cependant insisté que ses droits & prétentions fussent réservés en general dans l'Acte d'Investiture. Une autre clause touchant le Bourg de *Ponte Corvo*, situé dans la Terre de *Labour*, vers les confins de la Campagne de *Rome*, sur lequel l'Empereur a des prétentions particulieres, étoit encore un obstacle à cette affaire, & le Pape insistant sur ces deux Articles, la chose traînoit en longueur ; c'est après que ces difficultez ont été aplanies, que S. S. a accordé l'Investiture de ce Royaume, moyennant l'hommage & la reconnoissance ordinaire de 7000. Ducats payables à la Chambre Apostolique, & d'une Haquenée blanche qui doit être présentée au St. Pere le jour de la Fête de *St. Pierre*. Voilà tout ce que l'on a pû apprendre touchant cette affaire, dont on attend de plus sûrs éclaircissèmens. Le 20. du passé la Bulle en fut envoyée à *Vienne* par le Cardinal d'Alban, malgré les mouvemens que s'est donnés Don Louis Cornecho Agent d'Espagne, pour empêcher la conclusion de cette affaire: le St. Pere de même